

Dénoncer la répression partout où elle se trouve.

Le Soleil, André Pichette

Peter Benenson

Le souci des prisonniers oubliés

♦ Amnistie internationale, avec tout le sérieux qu'on lui connaît et même si "Y a pas de quoi fêter", célèbre ses vingt-cinq ans grâce à une arme secrète: l'humour. Ce don, qui lui permet de tenir tête sans broncher aux Etats persécuteurs, à l'Est comme à l'Ouest, lui vient de son fondateur, un Britannique de la plus pure tradition, Peter Benenson.

L'humour est un don. Et quand on fait profession de briser les barreaux des prisons, ce "sourire de l'intelligence" permet de tenir tête, à l'Est comme à l'Ouest, à ceux qui choisissent de baigner la dissidence. Le président fondateur d'Amnistie internationale, Peter Benenson, était de passage à Québec cette semaine. Anne-Marie Voisard l'a rencontré.



par Anne-Marie VOISARD

Juriste défenseur des droits et libertés, mais aussi fermier et peintre à ses heures, M. Benenson était de passage dans la Capitale cette semaine à l'occasion d'un dîner-bénéfice organisé par le Regroupement régional de Québec d'Amnistie.

Quel homme de contrastes. Au moment le plus inattendu, quand il parle, par exemple, de la dictature récemment mise en échec des Duvalier, en Haïti, il sait détendre l'atmosphère jusqu'à provoquer l'éclat de rire. On n'en oublie pas pour autant que le sort de 28,000 prisonniers s'est trouvé suspendu aux pressions des volontaires d'Amnistie. Sur les 23,711 dossiers, aujourd'hui fermés, la plupart font état d'une libération.

La peinture naïve

Pour revenir au régime d'Haïti, que Peter Benenson fut le premier à dénoncer en 1964, dès le début du règne de Papa Doc, il faut s'offrir un détour par la peinture. Avec cet art qu'il possède de ne jamais se prendre au sérieux, le fondateur d'Amnistie remonte dans son enfance et avoue que, d'aussi loin qu'il se rappelle, il a toujours souhaité devenir peintre. "Mais tout le monde m'a dit que je n'avais pas de talent".

Ce rêve lui est brusquement revenu à la mémoire lorsqu'il a voulu obtenir un visa d'entrée à Port-au-Prince. Son intérêt pour la peinture naïve lui a permis de vaincre la résistance des tontons-macoutes. Sous leur oeil vigilant, Peter Benenson, levé tôt le matin, s'appliquait à peindre les beautés du paysage, tout en observant les injustices du régime. Il n'a jamais autant peint de sa vie, dit-il, que durant ce voyage.

Il reste que ce penchant pour les arts est bien réel. M. Benenson continue à utiliser ses pinceaux. En 1978, il a aussi fondé "Pour l'Imaginaire", un fonds d'aide aux écrivains et artistes persécutés. D'ailleurs les anecdotes qui allègent le récit de celui qui, dès l'âge de 16 ans, joignait les rangs de la résistance contre la persécution, ne sont là, dirait-on, que pour le rendre tolérable.

L'adoption internationale

En 1937, Guernica, ville sainte

basque, est bombardée par les Allemands au service de Franco. Le jeune Peter est frappé par cette violence inutile. Il décide, avec l'appui de ses parents, d'adopter un orphelin. Jésus, âgé de trois ans. L'enfant meurt avant d'avoir pu quitté son pays. D'autres enfants sont venus par la suite, des Juifs d'Europe-centrale, qui quittaient parents et amis, pour échapper à la mort.

Avec ses camarades du collège d'Eton, Peter Benenson s'est engagé à fond dans ce mouvement d'adoption internationale qui trouvait son origine chez les Quakers. Collectes de fonds auprès des parents pour faire venir les enfants. Les efforts ont porté fruit puisque 10,000 jeunes, rappelle le fondateur d'Amnistie, ont pu ainsi être adoptés par des familles britanniques.

Puis ce fut la guerre. Peter Benenson devient soldat. Ensuite le Barreau, où il est reçu en 1948. Toujours préoccupé de justice, Me Benenson a vite l'occasion de révéler ses couleurs lorsque l'Union des syndicats britanniques lui demande d'assister à un procès intenté contre des syndicalistes à Barcelone. Cette prise de contact avec la "Solidarité" espagnole lui fournit l'occasion de s'initier aux techniques d'observateur judiciaire.

Son expérience le transporte plus tard à Chypre, à titre de défenseur des Grecs, dans la guerre civile avec les Turcs. Cette contribution l'amène aussi à connaître la communauté musulmane. Et c'est pourqu'on le retrouve ensuite au Moyen-Orient, impliqué dans des procès islamiques.

L'étincelle d'Amnistie

De retour à Londres en 1956, où il se propose de poursuivre la pratique du droit sous des cieux plus cléments, Peter Benenson se trouve confronté à de nouveaux événements. En Europe de l'Est, débute le procès d'Imre Nagy, le Dubcek de la Hongrie. D'Afrique du Sud, on entend l'appel des leaders de l'Opposition qui réclament la mort de l'apartheid. Trente ans plus tard, et malgré l'indépendance, la visite au Québec de Mgr Desmond Tutu, prix Nobel de la Paix, montre assez que cet appel n'a toujours pas été entendu.

C'est là que Peter Benenson, avec l'aide de sympathisants au Barreau, crée Justice, un organisme voué à la défense des droits. Il a de plus en plus la conviction cependant que les avocats ne sont pas le meilleur moyen d'influencer les événements politiques.

Aussi pense-t-il à faire intervenir l'homme de la rue.

Un texte de journal racontant la condamnation de deux étudiants portugais, accusés d'avoir porté "un toast à la liberté", constitue l'étincelle qui va donner naissance à Amnistie internationale. Peter Benenson est furieux. Avec la collaboration d'amis dans les media, il décide de lancer une campagne de sensibilisation. Son article "Les prisonniers oubliés", publié dans "The Observer" lui vaut un millier de lettres de soutien en un mois. L'appui ne s'est jamais démenti depuis.

Les événements d'Archambault

Amnistie internationale compte aujourd'hui plus d'un demi-million de membres et sympathisants répartis dans 3,500 groupes à travers le monde. Au Canada, deux grandes sections se partagent 26,000 anglophones et 18,000 francophones. Elles avaient l'oeil ouvert, en 1982, quand, à la suite de la tuerie survenue au pénitencier d'Archambault, des prisonniers ont subi la torture de gardiens vengeurs.

Peter Benenson, même s'il vit à Londres, est parfaitement au courant de ces événements. Il se souvient que le premier ministre Trudeau n'était "pas content" de l'intervention d'Amnistie. "Mais elle était nécessaire, dit-il, parce que les conditions de détentions dans les prisons doivent être améliorées".

Où que se trouve la répression, et elle existe partout, Amnistie internationale se fait un devoir de la dénoncer. Sa crédibilité lui vient du fait qu'elle a toujours su échapper au piège des influences politiques, même si le danger d'infiltration est toujours présent, reconnaît son fondateur.

Pas étonnant qu'à toujours se tenir ainsi sur la corde raide, Peter Benenson ait eu envie à une certaine époque de se retirer sur ses terres. On le présente comme "gentleman farmer"... "c'est une erreur", dit-il. "Oubliez le "gentleman". J'étais seulement "farmer", parce que je faisais moi-même le travail".

L'humour reprend toujours le dessus, même quand Peter Benenson nous parle de son allergie au blé, à l'orge, au seigle et à l'avoine. Pas drôle pour un fermier. Il a d'ailleurs co-fondé une association pour venir en aide aux victimes de cette rare maladie qui frappe surtout, dit-il, les Irlandais, ce qu'il n'est pas, et les roux. Il aurait fallu le connaître plus tôt pour vérifier.

Mère Teresa de Calcutta De la misère... aux doctorats honoris causa

♦ "J'ignore vraiment pourquoi les universités cherchent tant à me conférer des titres honorifiques. Je ne sais jamais si je dois les accepter ou non. Ces honneurs ne représentent absolument rien pour moi".



par Roger BELLEFEUILLE

Elle sourit... même dans la misère. Et s'interroge sur la signification de ces doctorats honoris causa qu'on lui décerne à l'occasion de banquets qui nourriront "ses pauvres" pendant plusieurs jours. Elle cotoie la misère et la raconte aux quatre coins du monde. Mère Teresa de Calcutta est de passage, la semaine prochaine, à Québec, dans le cadre du 41ème congrès international de droit constitutionnel. Roger Bellefeuille nous brosse un portrait de ce personnage.

active qui constitue l'aile "providentielle" des missionnaires.

D'une foi sans faille, au même diapason qu'un Vincent de Paul, la Providence est sa principale alliée. Aux protagonistes de l'avortement, elle retorque vivement qu'aucun de ses orphelinats n'a dû refuser un seul enfant faute de place. Que l'interruption volontaire de la grossesse est une menace directe à la paix. "Si une mère peut tuer son enfant, comment peut-on ensuite empêcher les gens de s'entretuer".

Une légende vivante déjà. Des proches, sans doute trop admiratifs, lui attribuent des dons extraordinaires ou parlent carrément de miracles. Entre autres faits. Un taureau furieux fonce sur un groupe et un vieillard est encorné et gravement blessé. Mère Teresa se dresse, bras étendus face à la bête déchainée... qui se calme aussitôt. Des caisses de lait en sachets avaient été disposées dans l'arrière-cour d'un orphelinat. L'orage éclate. Les religieuses craignent que la précieuse denrée ne soit irrémédiablement perdue. Mère Teresa sort, crucifix en mains et conjure le ciel de faire cesser cette pluie dévastatrice. En vain. Et le déluge dure pendant 5 jours. Les contenants sont littéralement détrempés, mais lorsque le soleil perce finalement les nuages gris, les sachets sont intacts.

La Providence ce peut être aussi une Indra Gandhi. Apprenant que l'humble missionnaire, trop pauvre pour payer un billet d'avion avait offert en compensation ses services pour faire le ménage de l'appareil, la première ministre de l'Inde lui fait remettre un laissez-passer permanent sur les lignes de Air India.

C'est le temps de la mousson, il fait extrêmement chaud et humide, donc le contexte est une menace pour la santé. Autre argument: "Mes religieuses sont en période de retraite fermée, donc peu disponibles". "God bless you, conclut-elle, en guise de consolation". Une de ses assistantes à New-York expliquera pour sa part que son temps est tellement compté qu'un entretien d'une heure est l'équivalent d'une semaine complète. Et à Québec, peu de temps est prévu pour la presse; une rencontre d'à peine 15 minutes.

C'est de la fenêtre du couvent des soeurs de Lorette, à Calcutta, un établissement pour les filles de la haute bourgeoisie indienne, qu'elle entend le "deuxième appel" de sa vocation religieuse. Cette fenêtre lui renvoie chaque jour l'affligeant spectacle de squellettes ambulants, d'une communauté humaine de parias de tous âges. Et bientôt naîtra la congrégation des Missionnaires de la Charité. Un ordre particulièrement ascétique ou les seules possessions personnelles sont le sari liséré de bleu et la cuvette pour les ablutions. Et avec pour toute pitance le maigre ordinaire de riz et de légumes, ni plus ni moins, de celui du lépreux ou du mourant.

Ce régime plus que monastique n'éloigne pas pour autant les futurs disciples de Mère Teresa. Les Missionnaires de la charité comptent aujourd'hui dans le monde plus de 2000 membres, plus quelques centaines de frères. Une famille qui comprend aussi des milliers de co-travailleurs ou associés un peu partout dans une vingtaine de pays, une phalange

Pauvre parmi les plus pauvres, ce grand bout de femme a pour tant son nom dans l'International Who's Who, le repertoire select des sommités mondiales. Inlassable, elle trotte d'une mission à l'autre, d'une tête couronnée à un président de république, se faufile entre rivières de diamants et tiars épiscopales, mais sans jamais se laisser distraire un seul instant de sa préoccupation de toute une vie: redonner espoir et dignité aux miséreux de tous les continents.

Mère Teresa ne sera pas à Québec, jeudi prochain, pour un autre motif. Même si elle abhorre les mondanités et les honneurs. Mais, comme elle l'explique elle-même, "cela me fournit l'occasion de parler du Christ à des gens qui autrement n'en sauraient jamais rien".

Une visibilité contraignante, il est vrai, mais qui lui permet aussi, sans experts en levées de fonds, de recueillir des contributions pour loger et nourrir les sans-gîte, soigner les indigents et offrir un dernier sourire aux moribonds.

Et aucune surprise si cette visiteuse s'esquive au cours de la journée de jeudi. Elle sera alors, sans aucun doute, parmi ceux qu'elle affectionne parmi tous, les laissés-pour-compte de notre société opulente.

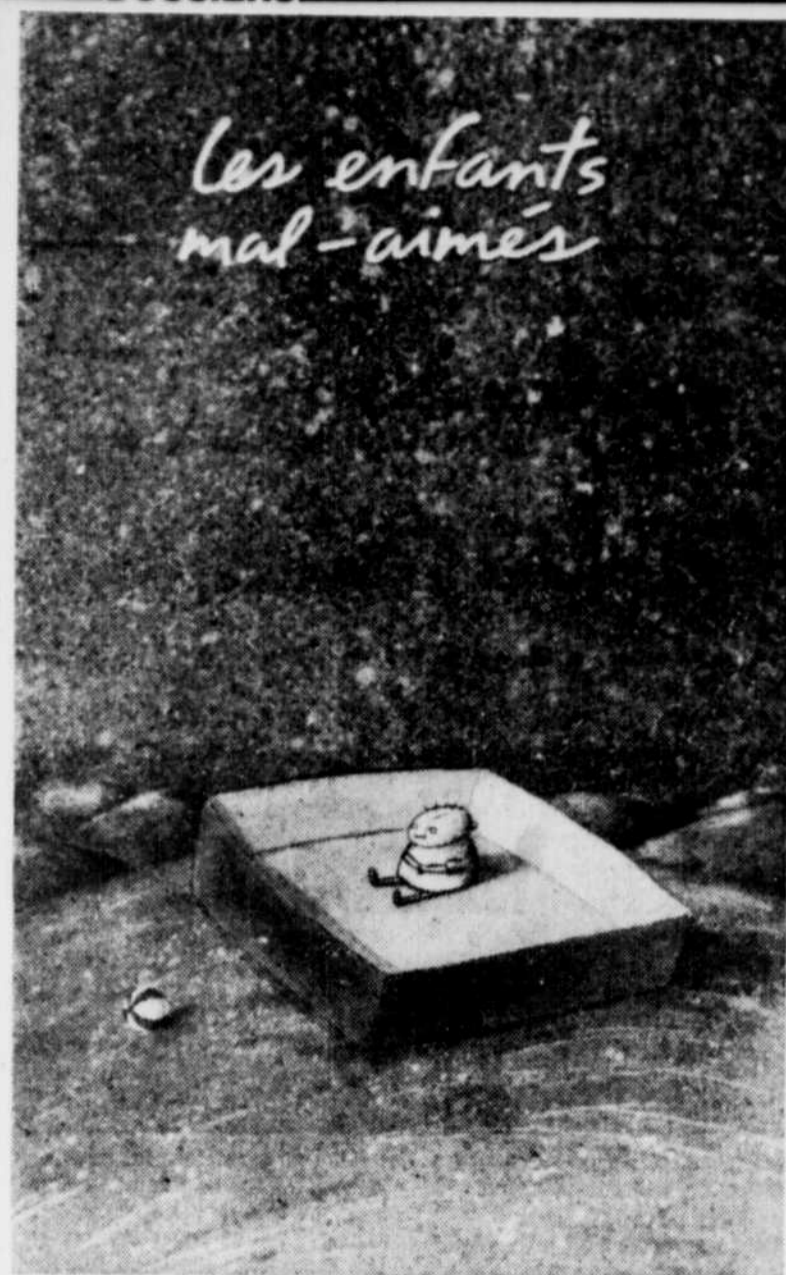
Nul étonnement non plus si une sexagénaire de Limoulou a enfourché sa bicyclette, à 6 h. lundi matin, pour se procurer au PEPS de l'université Laval un laissez-passer pour la conférence publique de jeudi prochain.

Et si une octogénaire beauceronne aimerait bien lui léguer sa maison. Pourtant, Mère Teresa n'est en somme qu'une "décrocheuse".

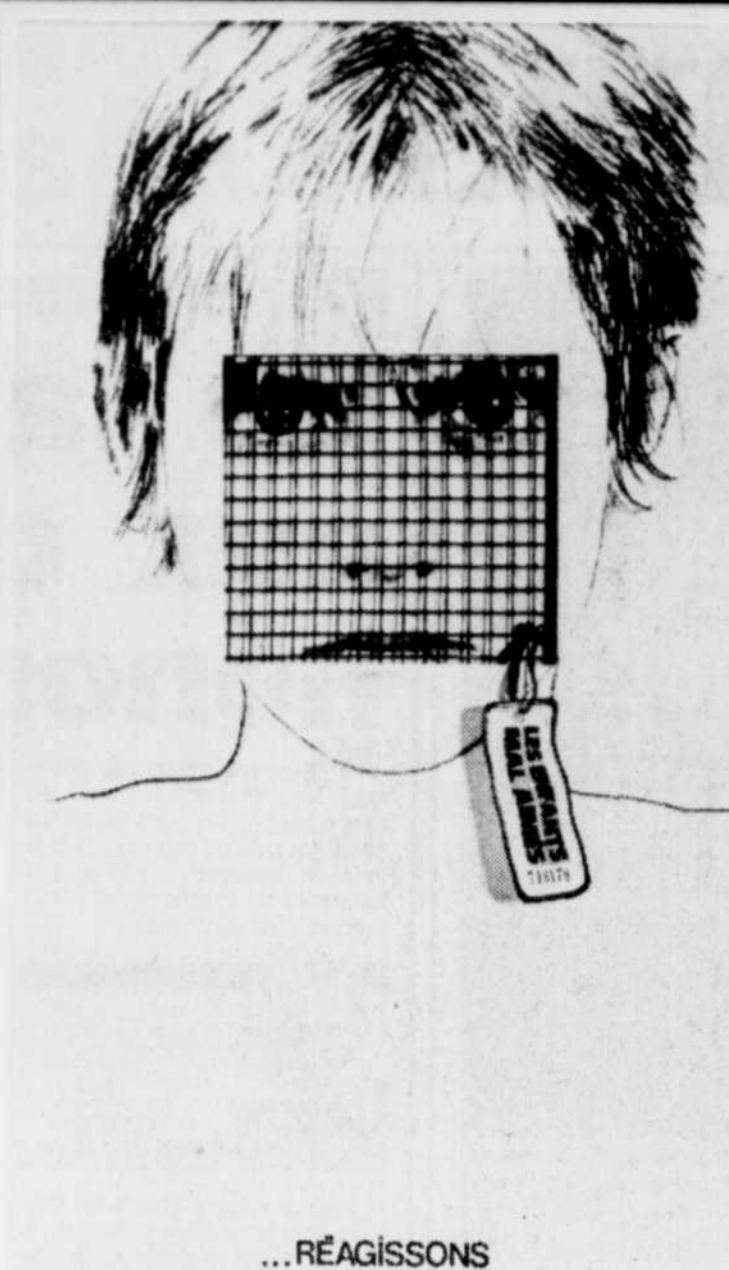


"Ces honneurs ne représentent absolument rien pour moi."

DOSSIERS



Trois affiches qui traduisent le drame de ces enfants mal-aimés. Celle de gauche s'est méritée le premier prix de la catégorie projets d'affiche d'un concours lancé par le ministère de la Justice. Elle est l'oeuvre de Eric Grondin, de St-Placide.



... RÉAGISSONS



Les mal aimés

Ni vus ni connus, des enfants errent

♦ Des enfants fuient, disparaissent, s'évanouissent dans la nature. Ni vus, ni connus, des jeunes errent. On les voit désabusés, traîner dans le métro, au palladium ou au terminus. On les reconnaît sur les trottoirs à chercher un peu d'attention, de reconnaissance. Ces jeunes ont sacré leur camp, ont fui une situation trop pénible à vivre. Certains ne reviennent jamais, ne sont jamais retrouvés, ni morts, ni kidnappés. Ils sont tout simplement cachés dans le paysage.

par Sylvie PERRON

D'après les statistiques de la police de Montréal, 157 jeunes n'étaient pas encore retrouvés le 28 février dernier. Dix pour 100 d'entre eux étaient disparus depuis plus d'un an. Comme Hélène, 16 ans, partie depuis mai 1985, qui téléphone occasionnellement à sa mère pour lui dire qu'elle va bien. Comme Nathalie, de la région de Québec, partie il y a deux ans et demi, avec un homme marié de 29 ans. Elle avait 13 ans. L'amour ne pouvait les séparer, ont-ils écrit.

La plupart s'en retournent chez eux quelques heures, quelques jours après leur fuite. Certains s'écroulent, à bout d'errance. D'autres se font pincer, ramener par la police, à la suite d'un vol, d'une descente. Parfois ils s'évadent encore jusqu'à franchir le seuil ou plus personne ne le regarde fuir, où ils ont dix-huit ans, où ils ne sont plus des enfants.

Un phénomène qui prend de l'ampleur

Sur le seul territoire de Montréal, 4,154 mineurs sont disparus en 1985 dont 504 avaient moins de dix ans. Ces chiffres représentent une augmentation de près de 13 pour 100 par rapport à 1984, qui avait par contre connu une baisse de 11 pour 100 sur 1983. Les spécialistes s'accordent pour dire que le phénomène a pris de l'ampleur. Les recherches montrent que les épidémies de fugues du foyer familial à l'adolescence coïncident généralement avec une période de crise sociale.

"Bye Bye" la famille, finis les problèmes, partir, sans rien dire, sans savoir où aller. "Parce que j'étais écoeuré", raconte Daniel, 16 ans. "Mes parents criaient tout le temps, m'engueulaient, s'engueulaient. Je suis revenu après deux jours. Aujourd'hui ça va mieux: ils se sont séparés." Lise, 14 ans, partie par un beau jour d'été avec ses copains: "J'étais pas capable de demander des permissions et de l'argent à mon père. Il buvait tout le temps, j'avais peur. J'étais écoeurée de me faire traiter de folle." Entre 14 et 17 ans, les filles fuient autant que les garçons. Par contre, les fugues précoces, à moins de 14 ans, sont plus fréquentes chez les garçons.

Une fugue ça éclate d'un rien mais ça part de loin. Voici le récit tout chaud de Robert, un grand gars de 15 ans qui veut aller voir un "show" au Forum. Six heures, l'heure du souper familial, Robert en discute avec son père. Aucune argumentation n'est satisfaisante, celui-ci refuse catégoriquement.

L'an dernier, sur le seul territoire de Montréal, 4,154 mineurs sont disparus. La plupart rentrent chez eux quelques heures ou quelques jours après leur départ. En février dernier, la police de Montréal n'en recherchait pas moins encore quelque 157 jeunes disparus. Fugue, enlèvement ou fuite devant un milieu familial qui les agresse? Devant ce phénomène qui prend de l'ampleur, le ministère de la Justice lançait auprès des jeunes le concours "Jeune idée pour aider les enfants mal aimés". Nous reproduisons aujourd'hui les oeuvres gagnantes dans les catégories journalisme écrit, photographie et projet d'affiche.

Robert quitte le repas en colère et s'enferme dans sa chambre. Peu après il est parti, totalement désespéré. Il a erré, il avait peur de rentrer. Au milieu de la nuit, il a pensé se présenter au poste de police pour savoir quoi faire. Il ne voulait pas porter plainte.

Des histoires variables à l'infini et pourtant étrangement semblables. Le jeune fugue d'une famille où les tensions sont énormes, ou encore qui se désintéresse de lui. On constate une augmentation du nombre de fugueurs depuis qu'il y a de plus en plus de "nouvelles" familles. Le développement des jeunes vient en conflit avec le développement des parents qui vivent chacun leur vie et dont l'enfant souvent se sent exclu.

Ces cris quasi permanents ou ces silences insupportables, rendent l'enfant nerveux, anxieux. Il obtient des résultats scolaires médiocres. La colère monte, le malaise s'insinue, creuse l'inanité et le désir de fuite. Le jeune part. Il a perdu tout espoir de régler le problème. La fugue est le symptôme de problèmes plus complexes, qui émergent d'un long

processus de détérioration des relations familiales.

Partir, oui! Mais pour aller où?

Consternés, les parents savent bien que partir c'est un peu, parfois, beaucoup, accuser le milieu. Ils n'avaient pas compris, pas vu, pas parlé avec l'enfant. Ils criaient: "Tu vas me faire mourir, tu ne te rends pas compte de tout le mal que tu fais à ta mère." En partant, l'enfant sait qu'il blesse ses parents. Inconsciemment, il se venge pour exprimer son besoin d'amour.

Ce geste, ce cri de désespoir entraîne malheureusement le jeune à bien des misères. Extrêmement vulnérable, il cherche des moyens pour subvenir à ses besoins de subsistance. Il couche dans les pavillons de Terre des Hommes, dans les entrées des blocs appartements. Il s'adonne à des activités illicites ou illégales pour manger. Et en quête d'un peu d'affection, il rencontrera sûrement un adulte conciliant qui acceptera de le protéger mais non sans exiger certains services en retour. Il livrera de la drogue, s'adonnera à la prostitution. Les

études ont d'ailleurs prouvé que les jeunes qui se prostituent sont presque tous des fugueurs. Le désordre psychologique s'accroît. Le jeune cherche son identité sexuelle, sa personnalité.

Comment revenir, comment retourner à la maison ou au centre d'accueil et retrouver sa vie normale? Les statistiques révèlent que plus du tiers des disparitions rapportées proviennent des centres d'accueil. L'issue inconnue fait peur, les conséquences probables paralysent la décision. Mais au bout du chemin, désemparé, affublé de détresse, le jeune agit souvent pour se faire arrêter.

Les policiers du service à la jeunesse connaissent bien les fugueurs. Quotidiennement, ils rencontrent les parents afin de recueillir la description du disparu et de tenter d'identifier les raisons de sa fugue. "Nous nous impliquons de plus en plus dans le pour-quoi, disent les sergents Lebrasseur et Richer, du poste 33, malgré que ce ne soit pas spécifiquement notre tâche." Un agent est assigné à chaque cas. Avant d'entreprendre les recherches, il enregistre le

signalement du disparu dans l'ordinateur central qui le transmettra à travers le Québec.

Fugueurs ou victimes?

Le sergent Lebrasseur confie: "On écoute avec attention chaque jeune, on prend le temps de les interroger car parfois nous sommes en présence de cas d'inceste. Il arrive que le jeune en parle, mais les lois sont faites pour les choses extrêmes: des marques, des gros bleus. Sans preuve, on ne peut le sortir de là."

Lorsque le fugueur a été abusé, le devoir du policier implique de lui demander de porter plainte mais il refuse presque toujours. Ainsi, pour favoriser l'orientation des cas vers les tribunaux et exiger les traitements appropriés, un tout nouveau système de collaboration entre les travailleurs sociaux, la police et le procureur de la Couronne vient d'être organisé.

Le nombre d'agressions sexuelles chez les mineurs est beaucoup plus élevé qu'on le pense. Les sergents Lebrasseur et Richer ont reçu, lors d'une activité de prévention dans une seule classe de tren-

te élèves, pas moins de sept témoignages de jeunes ayant été victimes d'abus sexuel.

Les intervenants s'entendent pour dire que les fugues des filles sont souvent motivées par ce motif. Les chiffres du rapport Badgly indiquent qu'une fille sur deux et un garçon sur trois ont subi, au cours de leur enfance, une quelconque agression sexuelle.

A court de ressources

Au Québec, la fugue n'est pas un délit. Elle sera signalée au directeur de la Protection de la jeunesse, dans le seul cas où les policiers jugeront que le développement ou la sécurité du jeune est compromise. Dans cette circonstance, le Centre des services sociaux est mandaté pour trouver une ressource d'hébergement à court terme disponible pour recevoir le jeune, ce qui parfois devient très compliqué. "Actuellement, nous sommes à court de ressources", déclare Fernande Benoit du Centre des services sociaux du Montréal métropolitain.

L'adolescent dormira à l'abri des influences de la rue mais peut-être pas à l'endroit le plus adéquat pour lui, d'où l'émergence possible d'un nouveau désir de fuite. Aussi vite que possible alors, une rencontre est organisée entre les parents, l'enfant et le travailleur social, pour évaluer la situation et les besoins du jeune.

"Selon l'urgence des cas, explique Mme Benoit, les parents et le jeune recevront de l'aide." Les sergents Lebrasseur et Richer déplorent les trop longs délais entre le moment du signalement et le début d'un véritable suivi: "Souvent le jeune repart sans avoir reçu le soutien dont il a besoin. D'ailleurs, on court toujours après les mêmes."

Yves est un de ces garçons qui a fugué plusieurs fois. "La première fois, raconte-t-il, je suis rentré à 4h du matin, "ben stone", la bonne femme m'a pogné..., ça allait mal partout. J'ai recommencé. J'allais chez des gars que je rencontrais. Je me suis fait ramasser par la police, mais j'ai appris à me débrouiller: je connais des trucs, des endroits où aller pour ne pas se faire pincer."

Si au départ, Yves avait pu, pour quelques jours, quelques nuits, aller dans un lieu d'hébergement conçu pour lui, peut-être ne serait-il pas sur le point de rentrer dans un centre d'accueil? Le jeune, qui cherche du soutien et un espace pour décompresser, pour vider son sac et qui ne veut pas subir les tourbillons de la rue ou s'intégrer à la structure d'intervention hiérarchisée, ne trouve pas. Un regroupement d'intervenants du centre-sud prépare actuellement un tel projet d'hébergement à court terme.

Les policiers et les travailleurs sociaux essaient de traiter avec rapidité et attention les cas de fugue, mais ils ne peuvent remplacer le travail de prévention des organismes communautaires, des maisons de jeunes, des éducateurs de milieu, des écoles et surtout, le manque de communication dans les familles.



Les épidémies de fugues du foyer familial coïncident généralement avec une période de crise sociale... Loui Massicotte s'est mérité le premier prix de la catégorie photographie.

Un regard "glauque" sur le lac Saint-Joseph

La dégradation comme une option

Le lac Saint-Joseph demeure le plus beau plan d'eau propre de la région de Québec... du moins pour quelque temps encore. Le problème, c'est qu'on est en train d'en faire la poule aux œufs d'or. Sous prétexte d'en faire bénéficier le plus de monde possible (vacanciers, entrepreneurs, etc.), on l'abandonne aux initiatives souvent dévastatrices des développeurs. La qualité de l'environnement, on y verra plus tard... peut-être trop tard. Raymond Gagné fait le point.

♦ "Le plus beau plan d'eau propre de la région de Québec". Voilà comment les dirigeants de la Vigie, une base de plein air qui a réalisé pour \$1 million d'affaires en 1985, décrivent le lac Saint-Joseph dans les relations qu'ils entretiennent avec le public.



par
Raymond GAGNE

En contrepartie, la Vigie comme les pouvoirs publics, les développeurs de tout acabit et des centaines de vilégiateurs exercent actuellement des pressions énormes sur ce milieu aquatique. Au bout, il faut entrevoir une urbanisation trop poussée, un déboisement excessif des rives, le bouleversement du littoral, une accélération de l'érosion et, comme conséquence majeure, le vieillissement accéléré et prématuré de cet écosystème lacustre.

Compte tenu de cette situation, il y a lieu de craindre que "le plus beau plan d'eau propre de la région de Québec" et aussi, le plus important en étendue, devienne, d'ici quelques années, "le plus vaste plan d'eau glauque" de la MRC de la Jacques-Cartier.

Un sombre tableau

A vrai dire, le tableau n'est guère encourageant pour l'Association de protection de l'environnement du lac Saint-Joseph. L'organisme, qui regroupe environ 300 riverains, est pratiquement seul à réclamer que le développement du pourtour du plan d'eau se réalise en tenant compte de la capacité de support du milieu et dans le respect des lois élémentaires de l'écologie.

Sa position est rendue d'autant plus difficile et frustrante par le fait que les propriétaires de chalets (ses membres et des non-membres) ont eux-mêmes contribué et contribuent encore largement à la

détérioration du milieu. Déboisement des rives, empiètements sur le littoral, endiguements, construction d'ouvrages en béton, quais ou murs de soutènement, entretien de pelouses par des coupes régulières et l'enrichissement chimique, etc., etc. La crédibilité de l'Association en souffre énormément du fait que toutes ces interventions dommageables vont à l'encontre de son objectif premier qui est la protection et la conservation du milieu.

A la Municipalité régionale de comté

La MRC de la Jacques-Cartier reconnaît que des mesures de protection s'imposent. Mais, du même coup, elle attribue, par son schéma d'aménagement, une vocation récréo-touristique à l'ensemble de l'encadrement forestier sans accorder cette protection indispensable à certaines zones sensibles dont la conservation est essentielle au maintien de l'équilibre écologique du lac Saint-Joseph. La rivière aux Pins et ses méandres, le lac à la vase, le marais et la plage de la pointe aux bleuets (Blueberry Beach), les secteurs boisés de la baie de Duchesnay sont de ceux-là.

La MRC démontre un laxisme encore plus inquiétant en ce qu'elle accepte maintenant de permettre des interventions sur la rive, à l'intérieur de la zone protégée de 10 mètres dans les cas où un développeur, municipalité ou individu, voudrait aménager, agrandir une plage ou y édifier des constructions.

Un amendement en ce sens a été apporté au règlement de contrôle intérimaire de la MRC et soumis à l'approbation du ministre des Affaires municipales. Le ministre André Bourbeau a donné son accord. L'amendement est donc en vigueur. Les maires de Ville de Lac Saint-Joseph et de Fossambault-sur-le-lac ont souscrit à cet amendement.

De telle sorte que loin de renforcer les moyens de protection contre les poussées de plus en plus fortes et constantes de l'urbanisation et du développement économi-



Les propriétaires de chalets du lac Saint-Joseph ont eux-mêmes contribué et contribuent encore largement à la détérioration du milieu: déboisement des rives, empiètements sur le littoral, endiguements, construction d'ouvrages en béton, quais ou murs de soutènement, etc. Et ce ne sont là que quelques exemples.

que, la MRC assouplit ses règlements favorisant ainsi des pressions accrues et des altérations éventuelles du milieu.

Il faut toutefois noter, comme le dit le directeur général de la MRC de la Jacques-Cartier, M. Marcel Chiasson, que l'amendement au RCI ne s'applique pas aux plages déjà reconnues telles la plage Germain et celle de Lac Saint-Joseph. Ces plages demeurent assujetties aux anciennes stipulations du règlement. La MRC n'explique pas comment elle parviendra dorénavant à empêcher les interventions malheureuses du genre de celles qui se sont produites au cours des dernières années.

Les municipalités locales

Les deux municipalités, Ville de Lac Saint-Joseph et Fossambault-sur-le-lac, qui se partagent les rives du lac Saint-Joseph ne font preuve d'aucun intérêt particulier pour assurer la protection du milieu.

A Ville de Lac Saint-Joseph, et même si la réglementation sur les installations septiques existe depuis 1981, on laisse tout simplement aller les choses. Sur environ 350 propriétaires, plus de 200 n'ont pas encore réévalué ces installations.

Si ce n'était du travail de sensibilisation réalisé par l'Association

pour la protection de l'environnement du lac Saint-Joseph, peu de progrès aurait été fait dans ce domaine.

Chaque année, une vingtaine de contribuables entreprennent de changer ou d'améliorer leur système d'élimination des eaux usées.

Fossambault-sur-le-lac, par contre, possède son réseau municipal d'égout. La question des eaux usées s'y pose donc avec moins d'acuité.

La préoccupation principale des dirigeants de Fossambault se situe d'abord au niveau du rôle régional qui doit être joué par le lac Saint-Joseph.

L'accessibilité publique est préconisée. Mais, en même temps, on privatise. Ce fut le cas de l'ancienne plage Bouchard. Ca se passe maintenant à la plage Germain où on offre en copropriété 800 et quelques espaces de camping sur le terrain même de la plage.

La population de la région de Québec doit quand même pouvoir y trouver tous les services qu'un milieu de plein-air peut économiquement lui procurer. Le développement doit avoir priorité sur la conservation. On s'arrêtera quand la cuve sera pleine. Il sera toujours temps de protéger.

Le maire Fernand Lucchési répète souvent qu'il y a d'autres choses à faire que "de protéger l'environnement pour protéger l'environnement."

Instances gouvernementales

Au niveau gouvernemental, c'est l'indifférence presque complète.

Au cours des récentes années, le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche a eu, à maintes reprises, l'opportunité de prendre en main la destinée de ce milieu naturel en y créant un parc régional qui aurait inclus les secteurs sensibles.

Il a plutôt adopté comme politique de confier au milieu le soin de s'aménager, se protéger et se développer. Conséquence, les secteurs les plus vulnérables sont de plus en plus menacés par l'urbanisation dont la poussée grandit d'année en année.

Le ministère des Affaires municipales n'y a vu que des problèmes habituels de gestion municipale lorsqu'il a eu à décider de l'annexion de Plage Germain à la ville de Fossambault-sur-le-lac et au moment d'entériner l'amendement au règlement de contrôle intérimaire de la MRC de la Jacques-Cartier.

Quant au ministère de l'Envi-

ronnement, il ne s'est véritablement impliqué qu'en deux occasions. Lorsqu'il s'est agi d'exiger un bail et des redevances des propriétaires riverains dont les terrains empiètent sur le littoral considéré comme "bien public" et, tout récemment, en imposant certaines conditions avant de donner son accord à l'ouverture de la plage Germain.

Et, encore là, il a dû mettre en veilleuse sa loi sur la qualité de l'environnement et permettre une "certaine pollution" pour que les gens puissent profiter de la plage Germain, l'une des rares plages naturelles encore utilisables dans la région de Québec.

En somme, le lac Saint-Joseph demeure à la merci des développeurs (individus, municipalités, commerçants). Il se dégrade au vu et au su des autorités qui ont justement pour responsabilité de voir à ce que le développement d'un tel milieu naturel s'harmonise avec les exigences de sa conservation.

Et ce, au moment même où, tant sur le plan international, national que provincial, ces mêmes autorités préchent l'intégration des notions environnementales à celles du développement comme moyen ultime de "sauver" ce qui peut encore être conservé.

Les communautés culturelles de Québec

L'expérience récente de la concertation

Depuis un an, les immigrants de Québec peuvent compter sur une nouvelle ressource: une table de concertation qui rassemble les représentants des diverses communautés culturelles et des organismes de services de même que les porte-parole des différents paliers de gouvernement. En quelques mois, on est passé du concept de concurrence à celui de coordination. L'unité est peut-être fragile, mais elle porte déjà ses fruits. Pierre Boulet nous en parle.

♦ D'ici peu, la communauté cambodgienne de Québec recevra dans sa langue d'origine tous les renseignements essentiels à l'accès au marché du travail. Un blitz sera mené au près de tous les ministères du gouvernement du Québec afin qu'ils tiennent compte des immigrants dans leur politique d'embauche. Une maison d'hébergement pour femmes immigrantes, créée tout récemment, est mise à la disposition des immigrantes de la région de Québec et de leurs enfants; l'existence de ce nouveau service sera annoncée dans toutes les associations de communautés culturelles et linguistiques de Québec.



par
Pierre BOULET

Il n'y aurait rien de spectaculaire à relever dans cette série de mesures apparemment disjointes si l'on ne savait que les communautés culturelles de la région de Québec entretenaient entre elles, il y a encore un an, fort peu de relations au chapitre des services. Et voici que depuis mai 1985, elles font bien davantage que de se parler... Elles se concertent!

Cette nouvelle coordination de l'information et des ressources a un lieu. On l'appelle la "Table de

concertation sur les services aux immigrants de Québec". On y trouve les porte-parole des associations de communautés culturelles de Québec, les trois organismes régionaux de services aux immigrants — l'Association des travailleurs immigrants et québécois (ATIQ), le Centre international des femmes (CIF) et la Fraternité multiculturelle de Québec — ainsi que des organismes communautaires et des institutions gouvernementales.

Lupe Vento, du Centre international des femmes, coordonne les activités de la table de concertation depuis sa création. Jusqu'à maintenant, les participants ont tenu cinq réunions. "On y parle de pain et de beurre", commente Mme Vento. Les thèmes généralement inscrits à l'ordre du jour: les services d'accueil et d'établissement, la santé, l'école, le travail et la formation, la vie sociale et les loisirs.

C'est cette approche éminemment pratique, souvent liée à l'urgence de situations concrètes, qui permet de contourner les possibles frictions idéologiques ou politiques entre les diverses communautés culturelles. C'est aussi la définition des priorités à partir des problèmes concrets de "première ligne" qui a finalement permis aux trois organismes régionaux de services aux immigrants de coordonner leur action et de troquer la concurrence pour la complémentarité.

Une communication rétablie

Mme Vento le reconnaît... il y a à peine un an, les représentants de l'ATIQ, du CIF et de la Fraternité multiculturelle de Québec se regardaient comme chiens et chats. Les trois organismes partageaient pourtant des créneaux bien distincts d'un même objectif, celui de l'accueil et de l'insertion des immigrants dans la région de Québec.

Le problème, c'est que chacun travaillait dans sa cour, tirait pour lui-même son coin de couverture et négociait en solitaire sa part de subventions gouvernementales en se méfiant des "concurrents". La création de la table a permis aux trois organismes de service de rétablir la communication et surtout de se redistribuer les mandats.

Par exemple, c'est l'ATIQ qui coordonne désormais le dossier de l'insertion des immigrants sur le marché du travail. Les autres organismes lui réfèrent tout ce qui relève de cette problématique. Cette mise en commun des énergies et des ressources et l'exploitation optimale des expertises de chacun des organismes a déjà donné des fruits.

Ainsi, l'ATIQ a commencé à s'immiscer au sein des diverses associations de communautés culturelles afin de faire connaître, dans la langue d'origine des intéressés, les diverses modalités d'accès à l'emploi. En outre, l'ATIQ a pu s'entendre avec le Centre de for-



Le 28 mai, la Table de concertation sur les services aux immigrants de Québec tenait sa cinquième réunion. On voit ici quelques uns des participants, dont la coordonnatrice, Lupe Vento (à l'extrême gauche).

mation et d'orientation pour les immigrants (COFI) afin d'informer sur place, pendant les heures de cours, les nouveaux arrivants qui fréquentent l'établissement.

Quant aux deux autres organismes de service — la Fraternité et le Centre international des femmes —, ils s'occupent respectivement de l'accueil initial des immigrants (logis, mobilier, bouffe, etc.) et des questions relevant plus généralement des services communautaires (santé, éducation, soutien aux femmes, etc.).

Parler de l'arbre

Si la création de la table de concertation a permis aux trois organismes de services de mieux fonctionner en coordination, le véritable tour de force de cette nouvelle plate-forme est indéniablement d'avoir amené une vingtaine de groupes culturels dis-

tingts à s'asseoir ensemble, à exprimer leurs problèmes et à y trouver des moyens communs de solution... et ce, en présence de leurs "bailleurs de fonds", c'est-à-dire les représentants des divers paliers de gouvernement.

D'une certaine manière, cette nouvelle situation s'avère politiquement engageante pour les associations de communautés culturelles, explique Lupe Vento. En effet, une association de Neo-Québécois pourrait difficilement refuser, sous le nez des porte-parole gouvernementaux qui la financent, de s'engager dans une démarche collective d'information et de services à l'intention de l'ensemble des communautés culturelles de la région.

En dépit des disparités qui caractérisent la mosaïque des communautés culturelles de la région

de Québec, la table de concertation est donc parvenue, en un an, à créer une certaine unité — fragile, mais bien réelle — entre toutes les pièces régionales du "puzzle" complexe de l'immigration.

Pour Lupe Vento, il fallait trouver le dénominateur commun qui allait permettre cette mise en commun des expériences et des ressources. "Ce trait commun, c'est la condition immigrante... est la réalité que vivent tous les immigrants sans exception, quelle que soit leur origine."

A la table de concertation, on s'en tient donc aux problèmes communs à tous les groupes qui y sont représentés. On évite de tomber dans les particularités et de s'immiscer dans ce qui relève de chacune des associations. "On évite de parler de la feuille ou de la fleur... ce dont on parle ici, c'est de l'arbre", commente Mme Vento.

LA PAGE EDITORIALE LE SOLEIL

Président du conseil et Editeur
JACQUES-G. FRANCOEUR
 Rédacteur en chef et Editeur adjoint
ALAIN GUILBERT

Président et directeur général
PAUL-A. AUDET
 Directeur de l'information
GILBERT ATHOT

Vice-président et trésorier
CHARLES-A. POULIN
 Directeur de l'édition
JACQUES DUMAIS

"Ne touche pas à la Loi 101!"

♦ "Ne touchez pas à la Loi 101!" Ce slogan des mouvements nationalistes québécois, en cette période d'incertitude relative sur les intentions réelles du gouvernement Bourassa sur la langue française, s'inscrit dans un mouvement profond, bien ancré au sein d'une nette majorité de la population. Le sondage Sorécom-Le Soleil-CHRC éteint tous les doutes possibles sur l'attachement réel de la majorité à sa langue et à son usage quotidien.



par
**Raymond
 GIROUX**

Premier signal à tirer des résultats publiés aujourd'hui: 90 pour 100 des francophones croient que le gouvernement doit continuer à intervenir pour assurer la protection du français. La fin de l'insécurité psychologique notée depuis quelques années n'a fait oublier à personne la fragilité à long terme de notre situation. Toutes les catégories professionnelles, administrateurs comme travailleurs, partagent une vision commune. La voie du succès passe par le maintien des garde-fous linguistiques.

On peut à la fois s'étonner et se réjouir de la réaction d'ensemble des néo-Québécois allophones sur cette question: près des trois-quarts d'entre eux approuvent la protection étatique en faveur du français. Cette position de principe dénote une ouverture nouvelle sur la réalité québécoise. Les anglophones, de leur côté, se partagent en deux camps à peu près égaux, avec un léger avantage (49 contre 46 pour 100) en faveur de l'intervention gouvernementale.

On peut donner deux interprétations différentes à cette attitude des anglophones. La première, négative, consiste à dire que près de la moitié d'entre eux ne comprennent rien à ce qui se passe chez nous. L'autre, plus positive et encourageante, veut qu'une moitié des anglophones ait finalement accepté de vivre au Québec en tant que Québécois. L'avenir passe par cette seconde vision.

Second thème remarquable: le français doit demeurer la langue de travail. On y voit d'ailleurs le premier facteur de progrès, et aussi ce qui fait le plus mal aux minorités. Car les francophones se démarquent nettement, sur ce sujet. Plus de 80 pour 100 tiennent à travailler en français, alors que les deux tiers des autres, environ, demandent un retour en arrière. La réponse, claire, c'est non!

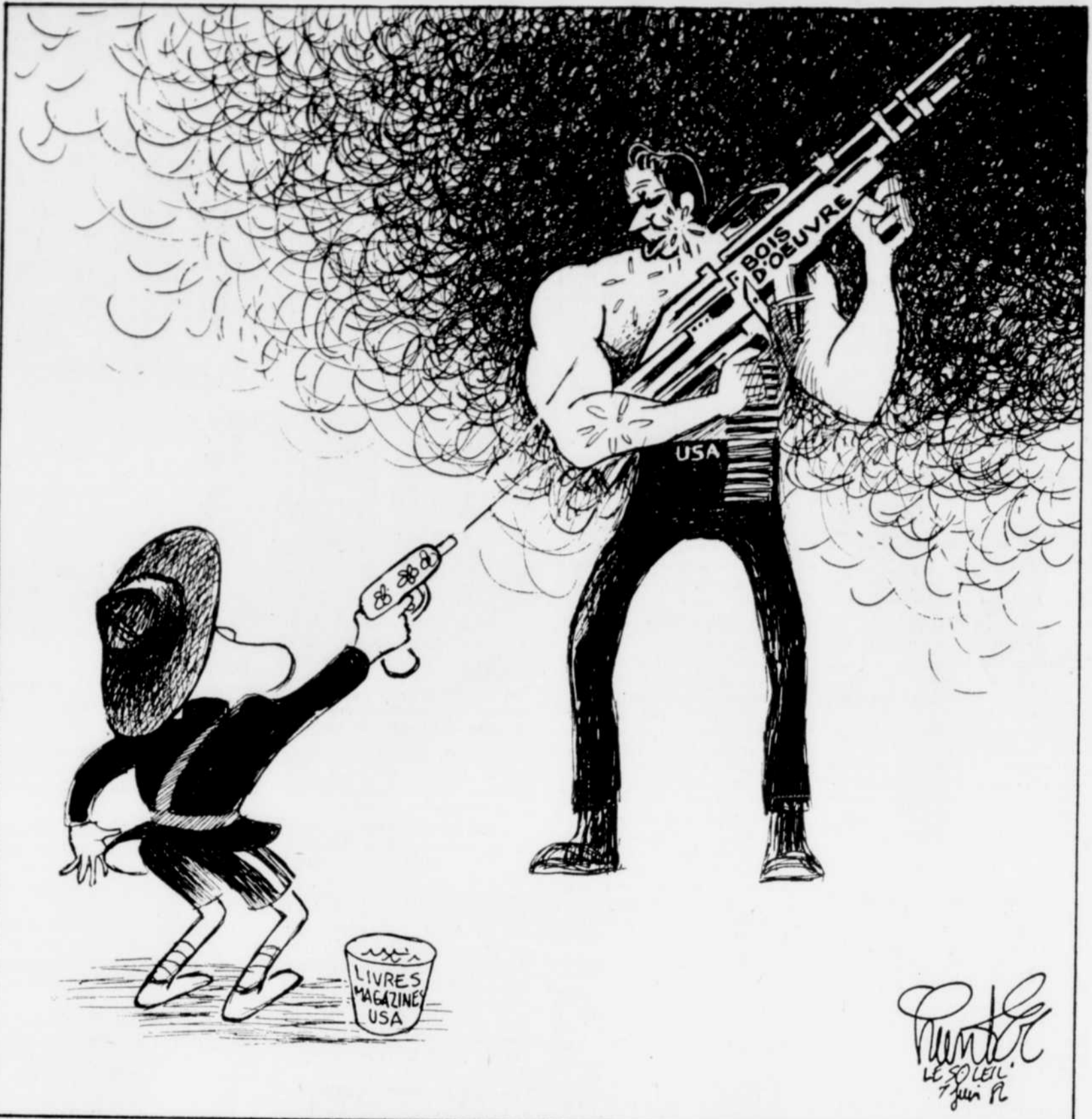
♦ ♦ ♦

Sur la question de l'affichage, par contre, la tolérance est de mise, à la condition de toujours accorder la priorité au français. Mais le gouvernement risque de culbuter sur les fleurs du tapis au moment de légiférer. S'il obtient toujours la note de passage sur les questions linguistiques, le Parti libéral doit se méfier des vagues de fond que son intervention pourrait provoquer: la moitié des francophones croient que le gouvernement n'accorde pas assez d'importance à la protection du français. Ses hésitations sur la question de l'affichage lui ont causé un tort énorme, ces six derniers mois, et la moindre gaffe lui coûterait cher.

Ses électeurs anglophones, échaudés par leur lâchage de 1976 qui a donné la victoire au Parti québécois, travailleront cette fois jusqu'au bout au sein du P.L.Q. Le défi de Robert Bourassa sera de trouver un consensus entre les exigences des anglophones, les besoins des francophones et les droits fondamentaux des individus. Et le tout sans donner prise aux accusations d'abandon des protections essentielles pour la langue française, un sujet toujours présent à l'esprit de la majorité des Québécois.

Le premier ministre avait bien raison de considérer la langue comme son principal casse-tête. Ses électeurs francophones se montrent pratiquement aussi attachés à leur langue que les péquistes. Ces derniers, d'ailleurs, ne manqueraient pas de faire feu de tout bois de la question du français, à leur conseil national d'aujourd'hui et de demain, à Québec.

L'attachement au français comme langue de travail démontre nettement l'avantage économique personnel que les Québécois francophones attendent de la Loi 101. L'opposition pourra tirer profit de toute faiblesse apparente des libéraux tout en demeurant dans le sillon de la priorité à l'économie: il n'y a rien de plus concret que de travailler dans sa langue. ♦



REVUE DE PRESSE

Chirac commence sa descente

♦ PARIS (AFP) - L'ensemble de la presse parisienne de vendredi consacre ses commentaires à la politique intérieure française, et plus particulièrement aux difficultés de la cohabitation en France.

"Le Matin" (gauche socialiste) fait état de la chute des valeurs françaises à la Bourse de Paris, sous le titre: "La Bourse a le bourdon", et relève que "la courbe du président de la République continue à flirter avec les sommets de la popularité, tandis que celle du Premier ministre vient coup sur coup de piquer du nez dans trois sondages. (...) Dès lors, poursuit le quotidien, on comprend mieux le fil des derniers événements politiques. Le Premier ministre s'énervé, non seulement à cause des tiraillements de sa majorité, mais aus-

si en raison du décrochage de l'opinion. Les lieutenants de Raymond Barre recommencent à bomber le torse (...)

Pour "Le Matin", "si crise de la cohabitation il doit y avoir, elle viendra d'en bas, c'est-à-dire d'un mouvement de l'opinion, et d'un rejet de la politique gouvernementale. Encore deux ou trois sondages de déprime pour Jacques Chirac et il ne lui restera plus rien du bénéfice de sa nomination à Matignon."

Le quotidien d'informations économiques "Les Echos" émet sensiblement le même jugement, lorsqu'il écrit que "le capital de bienveillance dont disposait Jacques Chirac dans l'opinion est en train de se dissiper. (...)

Pour "Le Figaro" (droite), "tout le jeu des socialistes ne

peut donc consister qu'à essayer d'empêcher le gouvernement de gouverner, tout en lui en faisant reproche. Ils procèdent à une obstruction systématique, mais se réservent, soit de stigmatiser l'immobilisme du gouvernement, soit de protester s'il recourt aux armes lourdes que la Constitution a prévues pour lui permettre de ne pas s'enliser. (...)

À propos de Raymond Barre, "Le Figaro" écrit: "Son silence rassurait -or. le croyait hors-jeu- et le voilà qui inquiète. La stratégie de Raymond Barre de ne pas entrer en piste, de ne pas exploiter les premières tensions entre l'Elysée et Matignon (...) laisse perplexes majorité et opposition. (...) Beaucoup de "ses" députés pensent -tout haut- qu'il recueillera les fruits de sa semence (...). Deux mois

seulement après le 16 mars, il conserve un grand crédit dans l'opinion.

A ceux qui le rencontrent fréquemment, le député de Lyon fait part de sa préoccupation: attention que la cohabitation ne renforce pas François Mitterrand (et pas seulement dans les sondages) et ne fasse "in fine" triompher les socialistes en 1988. Ou avant".

Enfin, pour "Libération" (indépendant de gauche), "le PS est en rodage. La fonction d'opposant suppose, elle aussi, une phase d'apprentissage. (...) Alors que Chirac est préoccupé par le premier tour de l'élection présidentielle, ils peuvent se concentrer sur le second. D'où le souci de récupérer à terme l'électorat flottant perdu par la gauche le 16 mars." ♦

POINT DE VUE

Si les boubous-macoutes allaient chez les riches! ..



par
**Nicole
 BEAULIEU**
 Collaboration spéciale

♦ Quel cauchemar! J'ai rêvé cette nuit que je faisais partie du commando des boubous-macoutes. Des boubous-macoutes pour gens aisés.

Déçu de l'opération menée chez les assistés sociaux, le ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu s'était ravisé. Un midi, entre la poire et le fromage, il avait été foudroyé par un éclair de génie. Il s'était dit que les assistés sociaux n'ont sûrement pas le monopole de la fraude et qu'il y avait sans doute chez les hauts salariés, les hommes d'affaires, les professionnels, quelques petits sous à ratisser. Vite, il avait frappé à la porte du premier ministre, puis chez son collègue du Revenu, et il leur avait fait part de sa découverte:

"Écoutez, dit-il, si 3 pour 100 des gens sur le BS trichent, pourquoi est-ce que 3 pour 100 des gens extérieurs au BS ne tricheraient pas eux aussi? Faudrait

voir. De mon côté, il n'y a plus rien à tirer."

Les chercheurs d'or du parti au pouvoir s'étaient donc mis en frais de prospecter ce terrain. Un terrain miné.

Toute la nuit dernière, je me suis battue avec une hydre à mille têtes.

Dans mon rêve, je tournais en rond. Sitôt que j'avais ouvert une porte, elle se refermait sur un vestibule qui me ramenait à mon point de départ. Comment entre-t-on dans la maison des gens bien? De toute évidence, le ministre n'avait pas pensé à cette question élémentaire.

Chez les pauvres, c'est facile. Vous frappez, ils vous ouvrent. Ils sont presque toujours là. Ils ne font pas de voyages, n'ont pas de secrétaire pour filtrer les messages, ne sont pas partagés entre deux ou trois résidences. Entre deux chèques, ils font leur temps.

Autre difficulté: comment juger de l'honnêteté des gens aisés? Ils ont tant de possessions qu'on s'y perd. Comment savoir si l'automobile, la roulotte, le chalet n'ont pas été acquis au détriment d'autrui? Comment savoir si les

frais de représentations, les abris fiscaux, les honoraires professionnels ne lésent personne? C'est d'autant plus difficile que passé un certain seuil, l'échelle des valeurs se modifie: ce qui inspire méfiance chez le plus démuné, suscite l'admiration chez l'homme en vue. Au départ, celui-ci jouit d'un préjugé favorable. N'a-t-il pas "réussi"?

Dans mon cauchemar de la nuit dernière, j'ai fini par arriver chez un médecin qu'on accusait de profiter grassement de la physiothérapie. Il avait un beau sourire, des manières suaves, et il m'avait invitée à passer au salon. Je lui ai demandé de me montrer ses bilans. Il m'a apporté un énorme grimoire à tranches dorées, chargés de signes abstraits.

Il m'a dit, le regard chargé de reproches:

-- Tu crois toi aussi que les bourgeois sont tous des cochons.

-- Non. Ce n'est pas si simple. Je ne crois pas que le monde se partage en deux camps, le bon pauvre d'un côté et le méchant riche de l'autre. Je n'entretiens pas cette conception western de l'existence selon laquelle l'univers se-

rait l'oeuvre d'un super cow-boy, une sorte de dieu Lucky Luke. Mais je voudrais qu'il y ait plus de justice sociale.

Il s'est mis à rire, d'un petit rire condescendant qui me vrillait l'âme.

-- Justice sociale! On croirait entendre une jéciste des années 60, une marxiste-léniniste des années 70, ou je sais quoi de complètement dépassé. On a été bien trop généreux. Il est temps de se réveiller.

-- Oui, il faudrait qu'on se réveille. Car la social-démocratie en prend un coup et demain, nous regretterons nos choix. Nos plus beaux acquis sont menacés. Il y a dix ans, on investissait dans les réformes sociales. Aujourd'hui, il n'y a plus qu'un langage qui tienne: celui des affaires. Rognons le chèque déjà mince des assistés sociaux, pourchassons les "bénéficiaires", limitons l'accès aux soins dentaires, mettons la pédale douce sur l'éducation en milieu défavorisé, coupons, coupons dans les programmes sociaux, faisons la sourde oreille aux S.O.S. répétés des directeurs de la Protection de la jeunesse qui ne savent plus où donner de la tête, adieu prévention, on verra bien ce que ça donnera. Derrière tout cela, il y a une injustice profonde et subtile:

tout se passe comme si les victimes du système étaient responsables de tout.

Je parlais, parlais. Mais l'homme, un fin sourire au coin des lèvres, ne bougeait pas. Il ne m'écoutait pas non plus. Il me considérait avec amusement, comme on observe un chat qui tente maladroitement d'ouvrir une porte.

Puis, je me suis souvenue du but de ma visite: inventorier les biens de cet homme, vérifier ses bilans financiers, examiner ses dépôts bancaires, son état de santé, sa vie maritale. Enfin, tout ce qui pouvait éclairer ses avoirs. Question d'équité, avait dit le ministre: les payeurs de taxes doivent être sûrs que personne n'abuse du système.

L'homme s'est mis à geindre. En désespoir de cause, il a commencé à me raconter toute la peine qu'il s'était donnée pour amasser son bien, les longues semaines de labeur, les journées qui n'en finissent plus, les amours court-circuitées par le travail. J'étais émue.

Quand je me suis réveillée, en proie à une extrême agitation, j'étais sur le point de l'absoudre. En haut de l'échelle sociale, le discours porte mieux qu'en bas. ♦

QUÉBEC

Le Soleil publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs et de ses lectrices. Les lettres doivent être signées et accompagnées des nom, adresse complète et numéro de téléphone de leur auteur(e). LE SOLEIL se réserve le droit d'éditer et d'abréger les lettres. Priorité sera donnée aux lettres courtes. Adresser à: Votre page, LE SOLEIL, 390, rue St-Vallier est, Québec G1K 7J6. Téléphone: 647-3368.

VOTRE PAGE

Une occasion de mesurer le bois péquiste

♦ Sa popularité personnelle est encore très forte dans la population, montrait un sondage IOOP mercredi. Sorecom nous disait hier pour sa part que son parti a gagné quelques points sous le soleil du printemps, que les libéraux en ont perdu huit depuis février et l'écart entre les deux grands partis est revenu plus normal, à 15 points (53 à 38 pour 100). Bref, surprise, la saison politique se termine bien pour Pierre Marc Johnson, avec ces sondages.

par
J-Jacques SAMSON



M. Johnson et son équipe parlementaire ont connu plusieurs ratés à l'Assemblée nationale; le Parti québécois est décimé, ses positions sur plusieurs dossiers majeurs sont ambiguës; l'intérêt est froid pour une formation d'opposition durant cette période de lune de miel qui suit une élection et malgré tout, les nouvelles données par les sondages sont très positives, constatait avec satisfaction un ex-ministre péquiste, très pro-Johnson.

Il ne cachait même pas être étonné.

Il rappelait qu'il y a un an ces jours-ci, tout le monde spéculait sur le départ ou non de M. René Lévesque. Le sondage de mai 85 laissait seulement 27 points au PQ contre 60 aux libéraux. En mai 84, c'était 69-23...

Le raisonnement est bien simple: sans même que le Parti québécois l'ait mérité, les choses se sont rétablies pour lui dans l'opinion publique. Alors, à l'automne, quand l'opposition aura pris de l'assurance, le gouvernement Bourassa sera vite talonné de près, est-on convaincu.

Une belle fin de semaine

Historiquement, la fin de semaine du conseil national du PQ de juin est l'une des plus chaudes de l'été. Alors n'attendez pas inutilement, l'oreille collée au poste radio, de nouvelle spectaculaire et cultivez votre jardin en paix.

Plusieurs militants ont manifesté leur mécontentement à l'endroit de la performance de M. Johnson et de certains de ses collègues à l'Assemblée nationale, au cours des assemblées de membres du PQ.

Quelques éclats de voix sont aussi montés quand on a compris, il y a deux semaines, d'une conférence de M. Johnson, que la position du PQ sur la souveraineté ne serait adoptée qu'en 1989, en vue des prochaines élections.

M. Johnson et le directeur général, M. Alain Marcoux, ont réussi à corriger la mauvaise impression alors laissée chez les membres qui justement cherchaient à ramasser le petit \$1 million espéré de la campagne de financement.

Les députés, depuis ce temps, ont pourchassé les libéraux sur les dossiers de l'affichage bilingue et unilingue, des enfants illégaux de la loi 101, de Radio-Québec; le leader Guy Chevrette a disputé quelques rounds de boxe au dur Gilles Rocheleau... Le député Jacques Rochefort a marqué des points avec ses critiques sur les coupures dans les programmes de soins dentaires aux enfants.

Ceux qui voulaient du muscle à l'Assemblée seront contents, d'autres autour du chef nous vantent sans arrêt la haute qualité intellectuelle du travail de la pupille de M. Marc-André Bédard, de Chicoutimi, Mme Jeanne Blackburn, critique du ministre Claude Ryan.

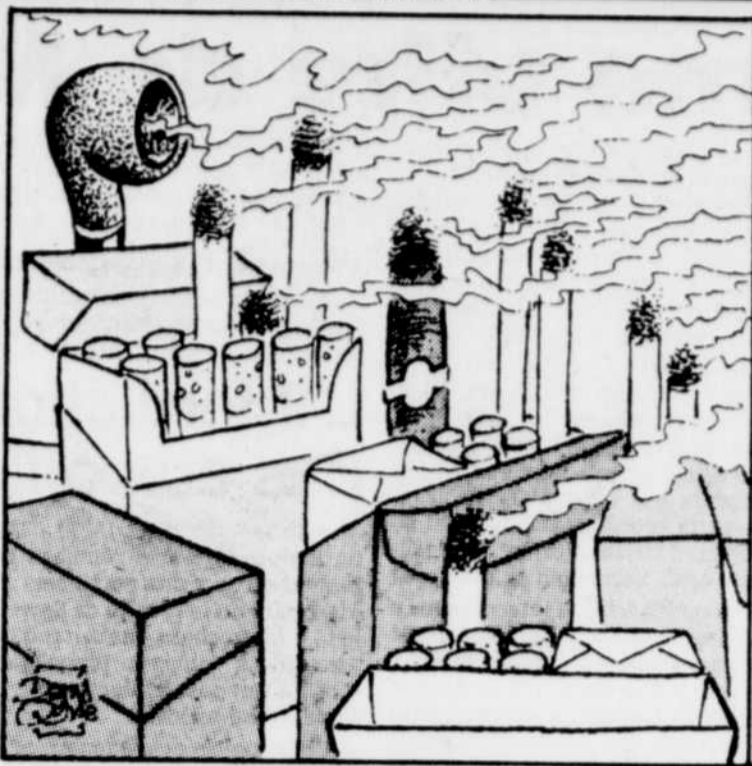
Il suffira à M. Johnson d'ajouter quelques notes dans le sens du maintien de l'orientation souverainiste du PQ à long terme dans ses interventions pour renchérir sa position présente et tout le monde se mettra à l'étude.

L'intérêt de cette réunion sera surtout de pouvoir prendre une sorte de photographie du nouveau Parti québécois: plus de la moitié des délégués en sont à leur premier mini-congrès du genre, les attachés politiques salariés de l'ancien régime ont très majoritairement déserté, on verra les anciens ministres et députés décidés à poursuivre l'action politique...

Le conseil national de février, le premier après l'élection, avait été une sorte de convention. Aujourd'hui, M. Johnson (et nous) auront devant nous les éléments les plus dynamiques, les plus engagés de son parti.

Il (et nous) mesureront le bois qu'il lui reste. ♦

L'ENVIRONNEMENT



Sage décision

Félicitations à M. Michel Cadrin, président de la chaîne de pharmacies Brunet, pour sa décision de ne plus vendre de cigarettes dans ses pharmacies. C'est une décision qui, je suis sûr, aura été difficile à prendre, étant donné que certains fumeurs iront acheter ailleurs. Par contre, plusieurs non-fumeurs iront l'encourager.

Propriétaire d'un petit commerce, j'ai pris la même décision. Il y a eu quelques personnes qui se sont plaintes au début mais tous l'acceptent maintenant. Mes ventes sont aussi bonnes qu'avant.

De même, la compagnie d'autobus Greyhound a introduit, il y a près d'un an, quatre voyages par jour entre Calgary et Edmonton, "non-fumeurs". Si populaires ont été ces voyages de non-fumeurs que vous êtes maintenant capables de prendre un autobus Greyhound "non-fumeurs" à travers toute Canada.

J'ai même écrit aux autobus Voyageur demandant que certains voyages entre Québec et Montréal soient réservés aux non-fumeurs. Ils ont dit que c'était impossible. Je refuse donc de prendre Voyageur.

Le Québec est la province où il y a le plus haut pourcentage de fumeurs au Canada. Je me demande alors si la décision d'une des grosses compagnies de tabac d'agrandir son usine de Québec et de fermer celle de Toronto soit vraiment un avantage pour nous. ♦

**Guy Roussel
Charlesbourg**

La seule solution

Il y a un an, M. Michel Rivard, président de la CUQ, annonçait en conférence de presse les résultats d'une étude ayant trait à l'impact de la collecte sélective des déchets sur le territoire. Cette étude, une heureuse initiative de la CUQ, démontrait que la récupération et le recyclage des déchets ménagers n'entraînaient aucun impact négatif sur les coûts de l'incinération. Qui plus est, l'étude concluait que le centre de tri serait non seulement économiquement rentable (tout en créant 45 emplois permanents) mais favoriserait aussi le développement des industries de recyclage dans notre région, la diminution de la pollution causée par l'incinérateur et ce, tout en préservant 2.4 millions d'arbres pour les neuf prochaines années. En somme, un dossier en or pour cet organisme régional qui a la responsabilité de la gestion des déchets, du développement économique et qui doit aussi veiller à la qualité de vie de ses citoyens.

Un an après... toujours rien au niveau des maires! Et voilà que l'on apprend que Recyclage-Québec, l'un des plus importants organismes à but non lucratif voué à la récupération et au recyclage au Québec (12 emplois en jeu), après 7 ans d'efforts, se voit obligé d'arrêter ses activités de sensibilisation et d'éducation dans les écoles, dans les bureaux et dans les foyers, au moment même où l'on constatait une augmentation importante des déchets récupérés. C'en est trop!

Le tri à la source par la collecte sélective est non seulement la solution à l'amélioration de la qua-

lité de notre environnement, au gaspillage, et au développement de notre industrie de la récupération et du recyclage, c'est aussi et surtout l'espoir d'un lendemain... Et Recyclage-Québec est la solution au tri à la source dans notre région. Si nos décideurs n'optent pas résolument pour la récupé-

tion et le recyclage dans les plus brefs délais, ne leur laissons pas trop d'espoir pour leur avenir de politicien. Cela deviendra très bientôt, pour nous tous, une question de souffle et de vie. ♦

**François Juneau
Québec**

Censure toxique

(Lettre adressée à Clifford Lincoln, ministre de l'Environnement)

La présente est pour vous manifester notre plus complet désaccord avec certains articles du projet de la loi 70 que vous venez de déposer à l'Assemblée nationale et en demander le retrait immédiat.

Nous croyons en effet que les mesures proposées d'abolir l'article 118.4 qui permet l'accès aux données du ministère sur les contaminants ne peuvent servir qu'à camoufler l'état de dégradation de l'environnement et à empêcher l'accès à l'information pour la recherche et la prévention. De même l'abolition de l'article 118.5, soit de tenir un registre public des certificats, ordonnances, études d'impact, attestations, etc. ne vise qu'à restreindre la diffusion de l'information. Il s'agit d'un net recul qui est exactement à l'inverse du programme de votre Parti qui proposait, il y a quelques mois seulement, de favoriser l'accès des citoyens à leurs droits à la protection de l'environnement. S'il s'agit

là du début d'un code d'éthique environnementale ou d'une Charte des droits des citoyens en matière d'environnement, nous ne pouvons que constater l'écart entre le discours progressiste et la réalité rétrograde.

Nous nous opposons aussi à la nécessité que vous proposez d'établir pour un citoyen de faire la preuve d'un danger immédiat ou d'une menace sérieuse et irréparable à sa santé ou à son environnement. Pour pouvoir demander une enquête spéciale, le citoyen québécois possède déjà assez peu de recours dans ce domaine, ne lui imposez pas d'avoir à faire lui-même son enquête avant que le MENVIO ne daigne enquêter lui-même!

Nous ne croyons donc pas qu'il s'agisse là de la meilleure façon d'impliquer la population dans la protection de votre environnement. ♦

**Robert Maguire
Pierre Gosselin
Centre hospitalier
de Rimouski**

LES ARTS

Un décret porteur du SIDA...

(Lettre adressée à Mme Marie Delagrave, journaliste)

Dans l'édition du 29 mars, cahier "Dossiers du Soleil", vous proposez, avec l'éclairage du MAC, exclusivement, un tour d'horizon historique, social et esthétique du programme d'intégration des arts à l'architecture, la 1 pour 100.

Les nobles intentions de la loi du MAC de favoriser l'épanouissement de l'art en fournissant aux artistes l'occasion de s'exprimer ne sont pas, nous croyons, des mieux servis par le décret de 1981, élargissant la loi du 1 pour 100. Décret porteur du SIDA (Système Imposé Démobilisant et Arbitraire).

Ce n'est pas, à notre avis, des plus encourageants, lorsqu'il s'agit de culture, d'obliger l'art, l'artiste, les promoteurs et la société à fléchir sous la bannière de cette direction du MAC. Nous devons admettre que malheureusement pour la plupart des bénéficiaires, c'est l'opportunité totale organisée, la loterie. Aussi, que l'H.O. ou la ville de Québec emprunte la filière ne nous étonne pas, ils font la preuve d'une vision opaque et d'une incapacité à traiter avec les artistes. D'autres qui ont eu recours à cette façon de faire l'ont mise de côté. Le décret installe la super-tutelle.

Le MAC crée sa banque d'artistes, détermine les critères d'admission, le rythme des dépôts, les placements, fixe les tendances, encourage les modes, etc.

Le MAC coule des pro-

grammes, peint des règlements, dessine dispositions et particularités, tricote ses concours, ficelle ses jurys, encadre, scelle et brime la liberté des artistes et des sociétés régionales, etc.

Le MAC dicte, gère, dirige la circulation, les sommes, les applications, les emplacements, les dimensions, les interventions, analyse l'âge, le sexe et le statut des oeuvres et des artistes, etc.

Nous sommes convaincus que l'espace public non seulement peut mais doit être meublé par la présence et l'intégration de l'art-point, et ne pas servir à tout prix de complément à l'architecture. L'art intégré à l'architecture n'est qu'une facette de l'art visuel tout comme le western le serait à la chanson.

Depuis cinq ans, les architectes ont bénéficié de ces sommes de 8.5 millions plus un autre 8.5 millions, les coûts de la tutelle pour réaliser à 101 pour 100 leurs projets. Pendant ce temps, il y a une société qui s'édifie, une époque qui se construit avec des générations qui palpitent dans le présent et dans le futur, des rêves, des folies à sculpter.

Il y a aussi des artistes, il faut le dire, incapables de s'organiser et qui se font organiser avec toutes les bonnes intentions politiques, démocratiques et automatiques de l'Etat dont les gestionnaires se prennent très tôt pour des sommités et d'émiments pontifs, des aspirations de la société, des artistes et de l'art. ♦

**Lewis Page
Québec**

Oubli remarqué

(Lettre adressée à Marc Samson, critique musical, LE SOLEIL)

À la lecture de votre critique du concert sacré donné par l'Ensemble vocal Bernard-Labadie le dimanche, 25 mai dernier, et publiée le lendemain, je ne peux m'empêcher de vous demander ou vous aviez la tête. Il est en effet aberrant de constater que le nom de l'organiste Richard Paré, qui tenait l'importante partie d'orgue dans le "Requiem" de Gabriel Fauré, n'apparaît nulle part dans votre article, pas même dans la liste des interprètes et des oeuvres au programme.

Si le rôle de M. Paré s'était limité à un banal accompagnement, on aurait pu comprendre cet oubli; l'orgue tenant le rôle de l'orchestre, il est cependant inconcevable que le travail admirable accompli par M. Paré (d'ailleurs chaleureusement applaudi

par l'auditoire) n'ait pas frappé votre oreille...ou à tout le moins votre plume.

S'il s'agissait de votre première offense du genre, on pourrait passer l'éponge, mais dans votre critique de l'opéra "Didon et Enée" de Purcell, présenté en mars dernier par le même ensemble vocal et Les Violons du Roy, vous avez même réussi à oublier de dire un seul mot sur le baryton Jean-François Lapointe, qui tenait le rôle titre d'Enée.

On peut accepter de vous des opinions musicales qu'on ne partage pas, car c'est votre travail de donner votre opinion. Mais de grâce, respectez l'abc de votre métier en ayant au moins la décence de mentionner les noms et de donner une brève appréciation des principaux artisans d'un spectacle! ♦

**Richard Auger
Charmy**

LA LANGUE

Le français unificateur

L'école possède une substance pour souder toutes les matières qu'apprennent les jeunes. Cette substance unificatrice est le français, notre langue maternelle, comme elle doit l'être dans la vie quotidienne au Québec, notre patrie.

Il faut raccorder le monde des sciences, des mathématiques, de la catéchèse, de la menuiserie au véhicule de la pensée qu'est la langue française. Le français mène à toutes les matières. Toutes les sphères de la vie conduisent au français, langue universelle.

Le français appris parfois péniblement durant une leçon de français risque de s'annuler ailleurs si les éducateurs ne s'occupent pas de bien faire parler et écrire les élèves, partout et toujours. La vraie pratique du français se passe en dehors du cours de français. Les élèves font des

efforts circonstanciés pendant une période de français, mais leur naturel revient vite au galop dans les autres matières. C'est dans celles-ci qu'on peut vraiment évaluer les élèves en français, et leur rendement est faible!...

L'école doit donner une formation globale aux jeunes: le cultivateur a autant besoin du français correct et libérateur que le plombier ou le juge. Après l'alerte de plusieurs professeurs et après les résultats de différentes enquêtes prouvant la débandade du français écrit depuis quinze ans, le MEQ commence à réagir: il fait subir cette année un examen de composition française aux finissants du primaire et secondaire. La réussite de cette production ne

deviendra obligatoire qu'en 1989. Pourquoi attendre si tard? Le MEQ donne fausement l'impression qu'il innove dans ce domaine alors qu'il répète une belle pratique du passé.

En plus d'une production écrite, il faudrait faire subir un examen de grammaire aux élèves de chaque année des cours primaire et secondaire. Des examens uniformes dans toutes les écoles du Québec. Il serait bon aussi de lancer des concours de dictée à l'instar des concours d'échec à la grandeur du Québec et remettre des médailles d'or aux gagnants. Une dictée vaut bien un plongeon. ♦

**Jean-Louis Jobin
Ancienne-Lorette**

N'y touchez pas

Les marchands qui affichent exclusivement en anglais à Montréal enfreignent non seulement la loi 101 mais font injure aux Québécois qui voient ainsi leur désir de vivre en français au Québec, bafoué par une minorité anglophone peu conciliante.

La majorité francophone pas seulement à Montréal mais dans tout le Québec se montre "dangereusement silencieuse" devant "l'agitation désobéissante" d'un petit groupe d'anglophones mécontents. Et pourtant ces anglophones font partie de la minorité la plus choyée au monde. Trouvez-moi en effet dans tout l'univers une minorité qui reçoit d'un gouvernement fédéral, plus d'un million de dollars par année provenant de l'argent des contribuables, pour combattre une loi susceptible de favoriser les droits légitimes et fondamentaux de la majorité. Avec quoi pensez-vous que vit Alliance-Québec?

Voilà une situation absolu-

ment aberrante d'où découlent présentement dans la population un cafouillage général et une hésitation totale. Même le premier ministre actuel en qui il faut bien reconnaître l'homme calme et intelligent, se dit coincé par les circonstances sous prétexte qu'un jugement d'appel est attendu sur la question.

M. R. Bourassa serait-il donc coincé par l'obligation de ne pas déplaire à la fois à une minorité anglophone électrique et une majorité francophone qui attend de lui qu'on respecte ses lois?

Où la loi 101 sera constamment violée ou elle sera intégralement respectée comme cela se doit!

Mais qu'on ne se méprenne pas, la paix sociale qui a découlé de l'application de cette loi au Québec peut être bien fragile si on ne s'empresse pas de trouver bientôt une solution équitable pour tous! ♦

**Guy Milot
Montréal**

Appliquez la loi

Je veux d'abord rendre hommage à l'ensemble des médias qui ont fait preuve d'une honnête objectivité dans leur traitement de la controverse actuelle sur la loi 101, notamment sur la question de l'affichage et sur le problème des "illégaux". Lors de tomber dans le sensationnalisme et de susciter les passions, tant les éditorialistes que les reporters et les commentateurs ont démontré un authentique souci de bien informer la population sur des faits et gestes d'une brûlante actualité.

Ce ne sont pas les "méchants" nationalistes québécois qui viennent troubler la paix linguistique des dix dernières années, mais bien une minorité, à laquelle pourtant la loi 101 reconnaît et

assure des droits linguistiques historiques, qui profite de la promesse libérale de démanteler cette loi pour manifester l'agressivité qu'elle avait relativement contenue depuis 1977!...

A tout événement comme toute loi, et à plus forte raison comme toute charte, tant qu'elle est en vigueur, la loi 101 doit être appliquée dans toutes ses dimensions. Toute suspension partielle, tout refus de poursuivre, toute amnistie sont tout à fait indéfendables, inacceptables, encourageant la désobéissance civile et ouvrant la voie à la détérioration du climat social! ♦

**Gérard Turcotte
Saint-Hyacinthe**

**Roland Rowley
Loretteville
Gratien Gélinas
Ville de Vanier**

LE MONDE

Le conflit se durcit

Londres: rejet de l'ultime offre de Murdoch

♦ LONDRES (AFP) - Le conflit qui dure depuis plus de quatre mois à News International, l'imprimerie londonienne qui publie notam-

ment le "Times", s'est brusquement durci, hier, avec le rejet par environ 5,500 ouvriers licenciés d'une ultime offre de règlement du

patron de l'entreprise, M. Rupert Murdoch.

Les trois syndicats impliqués dans le conflit, Sogat 82, la NGA (Na-

tional Graphical Association) et le syndicat des techniciens, ont clairement rejeté l'offre de M. Murdoch, ont annoncé les délégués à l'issue du vote. Les 'non' ont ainsi totalisé 2,081 voix contre 1,415 'oui', parmi les adhérents du plus important des trois syndicats, Sogat 82.

Le directeur général de l'entreprise, M. Bruce Matthews, s'est déclaré surpris par le résultat du vote, et a confirmé que la proposition de règlement, qui prévoyait notamment des indemnités de licenciements représentant au total 50 millions de livres sterling (\$105 millions can.), était bien la dernière.

Le conflit à News International a été provoqué par le déménagement des imprimeries du groupe de Fleet Street, la rue de la presse dans le centre de Londres, à Wapping, dans la banlieue-est, où M. Murdoch a fait installer une usine ultramoderne.

Les syndicats du Livre ayant refusé les conditions d'emploi dans

cette nouvelle imprimerie, et ayant appelé à la grève, le magnat de la presse anglo-saxonne a licencié massivement fin-janvier.

Affrontements violents répétés
Des affrontements violents entre ouvriers licenciés et forces de police se sont répétés depuis cette

date devant la forteresse Wapping, où les manifestants tentent régulièrement d'empêcher les camions de livraison de sortir des presses. Outre le "Times", News International publie le "Sunday Times", le "Sun", un journal à sensation, et son édition dominicale, "News of the World".

L'interdiction ne s'étend pas aux offices religieux...

♦ JOHANNESBURG (AFP) - L'interdiction de toutes réunions publiques à l'occasion du 10-ème anniversaire de la révolte de Soweto, le 16 juin prochain, "ne s'étend pas aux offices religieux proprement dits", a fait savoir hier le gouvernement sud-africain.

Cette précision, fournie par le ministre de la Loi et de l'Ordre, intervient au lendemain de l'annonce par l'archevêque-élu et primat de l'Eglise anglicane d'Afrique

australe, Mgr Desmond Tutu, de la tenue d'offices religieux à la mémoire de quelque 600 morts de cette révolte, le lundi prochain 16 juin.

L'interdiction de toutes manifestations publiques ayant trait à cet anniversaire jusqu'à la fin du mois de juin avait été annoncée mercredi par le ministre de la Loi et de l'Ordre, M. Louis Le Grange.

La déclaration d'hier fait ressortir que la célébration des offices religieux annoncée par Mgr Tutu ne constitue en droit ni une violation ni un défi aux restrictions décidées par le gouvernement, notent les observateurs.

DES RABAIS

à mettre du soleil dans votre été... sur

- meubles de parterre
- poèles à bois
- cheminées
- auvents
- foyers extérieurs
- etc.

ENSEMBLES DE PATIO
Des rabais de **40%** sur tous les articles en stock

Les foyers Econo
3002, boul. du Jardin
Charlesbourg
628-7718

AUVENTS
Fixes et rétractables (extension jusqu'à 13 pi.) à installer aussi bien au-dessus des portes et fenêtres. Choix de couleurs.

FOYERS EXTÉRIEURS
Garantie de 5 ans, choix de 3 couleurs.

PISTOLETS ET REVOLVERS

Achetez-vous un pistolet ou un revolver

- Tir à la cible
- Collectionneur d'armes
- Protection de la vie

et nous remplissons pour vous les formulaires nécessaires

le plus grand choix de pistolets et revolvers dans la province de Québec

gross et détail

Distributeur pour le Québec
Smith & Wesson,
Rugger, Colt,
Lamma, FIE, etc.

- Nous réparons les armes à feu et nous avons en stock les pièces disponibles.
- Nous achetons les armes à feu usagées, payons comptant.
- Plus de 40 modèles de pistolets et revolvers offerts en tout temps.

Nous vendons et expédions par la poste.

Boutique Chasse & Pêche de Québec inc.
Vêtements et accessoires de camping
boul. Duplessis (près du boul. Martel)
871-1216
GENS DE L'EXTÉRIEUR
1 (800) 483-4461

rotac électronique inc.

ACOUSTAT
Saisissant et précis

Préampli TNP 1200\$
Ampli TNT 120 1300\$
Enceintes Model One et Subwoofer 2060\$

Les enceintes électrostatiques Acoustat sont garanties à vie.
L'électronique Pure FET d'Acoustat est garantie 3 ans.

HORAIRE
Magasin 653-7768

Lundi: 11h à 17h
Mardi: 11h à 17h
Mercredi: 11h à 17h
Jeudi: 11h à 17h
Vendredi: 11h à 17h
Samedi: 11h à 17h

Service 653-4972

2873, chemin Ste-Foy, Ste-Foy, Québec G1V 1W3

CLINIQUE DE JEÛNE
du Lac-Brôme

- au bord du lac dans les Cantons de l'Est
- repos
- perte de poids
- abandon de la cigarette
- vacances/santé

Pour informations:
(514) 243-6516

DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE

HOMARDS VIVANTS

Jusqu'à 1 lb: **4,20\$** lb
De 1 lb à 1 1/4 lb: **4,80\$** lb
et 1 1/4 lb et plus: **5,10\$** lb

Minimum: 15 lb

Commandes téléphoniques:
667-4354

AVANT DE CONCLURE L'ACHAT D'UNE PONY, EXCEL OU STELLAR VOYEZ LEVIKO ET OBTENEZ «PLUS D'AVANTAGES»

LEVIKO le concessionnaire HYUNDAI de Lévis vous offre:

- les mêmes rabais que les autres concessionnaires HYUNDAI de la région de Québec
- UN VASTE CHOIX de couleurs dans tous les modèles
- le SERVICE VIP «sans supplément» jusqu'à 2 h LA NUIT

EXEMPLE
PONY L 1986 \$5995*
4 vitesses Prix à partir de

* Transport et préparation en sus. Jusqu'à épuisement des stocks.

LÉVIKO

144, boul. Kennedy, Lévis, QC 833-7140
(à 9 minutes des deux ponts)

Venez entendre l'histoire vraie du

Dr Alberto Rivera
ancien prêtre jésuite
le jeudi 12 juin
le vendredi 13 juin
à 7:30 P.M.

CENTRE MUNICIPAL DES CONGRÈS DE QUÉBEC
900, Autoroute Dufferin

ESPACES À BUREAU À LOUER

8,000 pi.ca., peut être divisé.
Prix avantageux.
Stationnement gratuit.

4765, 1re Avenue Charlesbourg
623-9878

CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE DE LORETTEVILLE

Examen de la vue
Verres de contact
Lunettes

Dr René Rhéaume, O.D.,
optométriste
167, boul. Valcartier, Loretteville
842-8408

La Maison Plymouth Chrysler de Charlesbourg 5070, boul. du Jardin 622-4700
Automobiles Beaupré (Dodge) 2400, rue Dalton, Ste-Foy 653-5212
Du Vallon Chrysler Plymouth 2015, boul. Charest ouest, Ste-Foy 687-5510
De La Capitale Dodge Chrysler 225, rue Marais, Ville-Vanier 687-2604

ELLE VAUT SON PESANT D'OR!

LA CLÉ D'OR

PLYMOUTH RELIANT K DODGE ARIES K 1986

SEULEMENT **187¹⁵\$** MOIS JUSQU'AU 30 JUIN 1986

2 Des paiements mensuels moins élevés que si vous achetez le même véhicule. Au terme du contrat, vous pouvez vous procurer une autre voiture sans vous soucier du montant de reprise.

3 Comparez la Clé d'Or aux programmes de location de Ford, de GM ou des voitures importées; vous verrez, vous choisirez le programme de location Chrysler.

Prix de location usée pour les Dodge Aries et Plymouth Reliant 1986, modèles 4 portes (1986) et 2 portes (1987) ou 4 portes (1988) et 2 portes (1989) en 60000 km. Les paiements de location sont de 187,15\$ par mois plus 100\$ de frais de location à la fin du contrat. Les frais de location sont de 100\$ par mois plus 100\$ de frais de location à la fin du contrat. Les frais de location sont de 100\$ par mois plus 100\$ de frais de location à la fin du contrat.

VOUS NE PAYEZ QUE POUR L'UTILISATION DE LA VOITURE.

GARANTIE SANS DÉPENSES DE CHRYSLER
Cela signifie que vous n'avez rien à payer pour les réparations de la carrosserie et des pneus.

Les voitures K vous offrent plus d'espace, un moteur plus puissant et une meilleure cote de consommation que la Ford Tempo. Roulez sur l'or pour aussi peu que 187,15\$ par mois grâce au programme de location Clé d'Or de Chrysler.

Avec le programme de location Clé d'Or:
1 Aucun acompte. Donc, pas d'emprunt bancaire et... plus d'argent dans vos poches.

Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs!

Chrysler

Fournier Plymouth Chrysler
48, rue Kennedy, Lévis
837-2411

LES SAMEDIS INTERNATIONAUX

Labatt Bleue

RENAUD

Le Vieux Port de Québec présente le chanteur français **RENAUD** à l'Agora, le samedi 28 juin 1986 à 21h00.

Prix des billets: 10\$

Une collaboration des Productions Gilbert Rozon

En vente à la Billetterie du Vieux Port, au Colisée de Québec, aux deux magasins La Baie, à la Bibliothèque Gabrielle Roy, au Palais Montcalm et au Théâtre du Bois de Coulange.

Labatt

"Labatt Bleue"
est bonne rare!

Le Vieux Port de Québec

RÉPARATIONS D'HORLOGES

SERVICE À DOMICILE SI NÉCESSAIRE

ESTIMATION GRATUITE

Les spécialistes de l'horloge

Québec 1487, chemin Ste-Foy 527-2657
Ste-Foy 2900, chemin St-Louis Place St-Louis de France 651-2198

ÉTUDES D'ANGLAIS au VERMONT

Programme INTENSIF dans un milieu anglophone et international.

Divers niveaux de cours et laboratoire.

Les cours INTENSIFS d'ANGLAIS sont donnés à l'année.

Les cours se donnent à des dates convenables.

ST. MICHAEL'S

- offre des cours d'ANGLAIS depuis 1954 dans une ambiance universitaire et coéducationnelle
- aussi études pour le bac et maîtrise

Écrivez à:
CENTER FOR INTERNATIONAL PROGRAMS
ST. MICHAEL'S COLLEGE
WINOOSKI, VERMONT 05404

Amritsar: le Temple d'or est entouré de policiers mais vide

♦ AMRITSAR (AFP). Plus de 2.500 militants extrémistes sikhs qui entendaient libérer le Temple d'or d'Amritsar ont trouvé, hier, le lieu saint entouré d'un fort cordon de policiers et de militaires, mais évacué par les quelque 150 policiers indiens qui y étaient entrés jeudi, à la suite du lynchage d'un garde.

Un groupe de cinq militants a été autorisé à pénétrer dans le temple pour constater cette évacuation.

Milice parallèle

Les extrémistes, réunis à l'occasion du deuxième anniversaire de la sanglante prise du temple par l'armée indienne, qui avait fait 650 morts, ont décidé d'autre part la

mise sur pied d'une milice du temple destinée à s'opposer à celle recrutée --avec difficulté, semble-t-il-- par le Comité sikh de protection du temple, de tendance modérée.

Ils ont en outre adopté une résolution condamnant le premier ministre de l'Etat du Pendjab, M. Surjit Singh Barnala, qui avait décidé, le 30 avril dernier, d'envoyer les forces de l'ordre dans le temple à la suite d'un regain de violence. Ils exigent notamment la libération de tous les dirigeants sikhs emprisonnés et ont menacé M. Barnala et les membres du gouvernement fédéral indien de leur faire subir le sort des gouverneurs mongols de la

région, que les sikhs avaient massacrés au XVII^e siècle.

Semaine du génocide

Le convoi de camions transportant les militants brandissant leurs épées traditionnelles, était parti hier matin de Tarn Taran, à une heure de route d'Amritsar, à l'occasion de cet anniversaire, dénommé la Semaine du génocide par les extrémistes sikhs.

Des responsables de la police à Tarn Taran avaient indiqué avant le départ du convoi qu'il ne serait pas autorisé à pénétrer dans la ville sainte de la religion sikh, mais le correspondant de l'AFP sur place n'a constaté aucun barrage sérieux sur la route menant à Amritsar. ●



Des Africains manifestent à Pékin

Environ 300 étudiants africains ont effectué hier une marche de protestation dans les rues de Pékin contre les "agressions racistes" de la part d'étudiants chinois, notamment à l'université de Tianjin, dans le nord-est de la Chine. Plusieurs diplomates africains et occidentaux en poste à Pékin ont marqué leur surprise en apprenant que les autorités chinoises avaient accordé aux étudiants africains, donc à des étrangers, l'autorisation de manifester contre des citoyens chinois. Les étudiants chinois n'ont pas caché leur exaspération contre les meilleures conditions de vie dont bénéficient les étudiants étrangers en Chine.

SONY VOUS PARLE DE L'ÉTÉ! EATON VOUS PARLE DE BONS PRIX!

Partez du bon pied cet été au son de la musique! Sony vous parle de ses appareils de qualité, Eaton vous propose des prix qui vont de pair. Votre musique préférée, diffusée par une radio ou un balladeur Sony de qualité, vous met au rythme de l'été!

Radio-cassettophone AM-FM stéréo Sony

1. Possède fiche pour balladeur, enregistrement et écoute à arrêt automatique, adaptateur intégré. Six piles "C" requises, vendues séparément. **Modèle CFS230.**

99⁹⁹ ch.

Lecteur de cassettes-radio AM-FM stéréo Sony

2. Ce "Walkman" est doté d'un syntonisateur AM-FM intégré; inversion automatique en fin de bande; sélecteur métal, écouteurs légers MDR. Requier 2 piles "AA" vendues séparément. **Modèle WMF41.**

89⁹⁹ ch.

Radio AM-FM stéréo "Walkman" Sony

3. Commandes sur marge supérieure; écouteurs MDR super-légers; syntonisateur à affichage numérique. Requier 2 piles "AA", vendues séparément. **Modèle SRF21W.**

41⁹⁹ ch.

Lecteur de cassettes-radio AM-FM stéréo "Walkman" Sony

4. Récepteur AM-FM intégré; égalisateur graphique à 3 branches; arrêt automatique. Requier 2 piles "AA" vendues séparément. **Modèle WMF43.** Disponible sur commande.

109⁹⁹ ch.



Lecteur de cassettes stéréo "Walkman" Sony

5. Accepte les bandes de type métallique; avance et rebobinage rapide; arrêt automatique. Écouteurs MDR ultra-légers. Requier 2 piles "AA" vendues séparément. **Modèle WM11.**

59⁹⁹ ch.

Radio portative AM-FM Sony

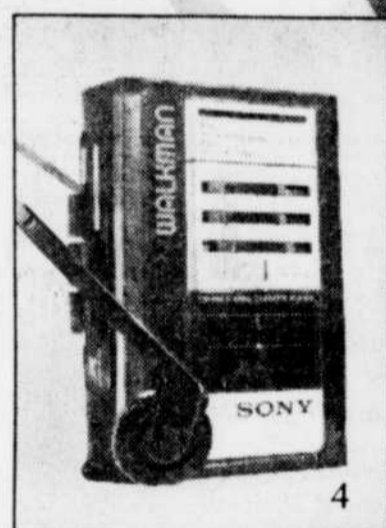
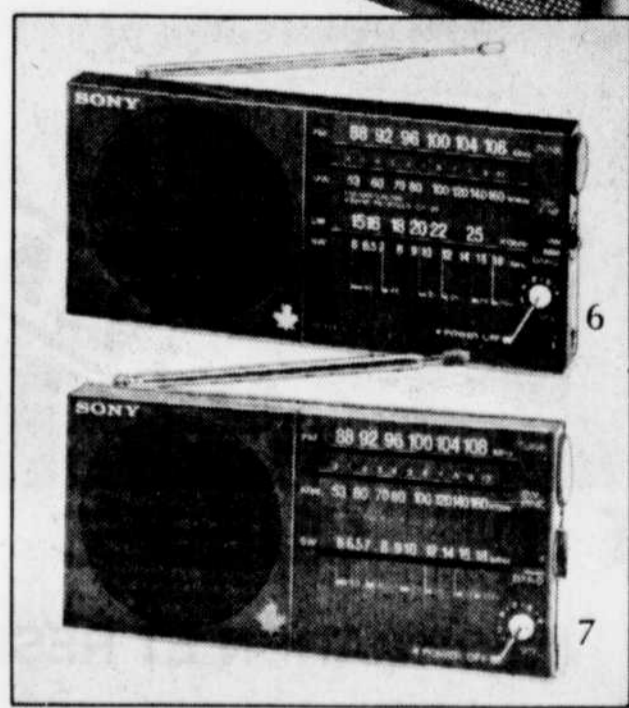
6. Avec récepteur ondes courtes et grandes ondes. Antenne télescopique rotative intégrée procurant réception exceptionnelle. Fonctionnement ca-cc; excellente syntonisation ondes courtes. Syntonisateur à affichage numérique. **Modèle ICF25.** (Livraison après le 30 juin seulement.)

49⁹⁹ ch.

Radio portative AM-FM Sony

7. Avec récepteur ondes courtes et grandes ondes. Compacte, elle est cependant dotée d'un assez gros haut-parleur. Poignée; support télescopique. Pour un son de qualité et une syntonisation ondes courtes efficace, voilà une compagne de tous les instants! **Modèle ICF35.**

Disponible Eaton Place Ste-Foy seulement. **59⁹⁹** ch.



Radio de table AM-FM Sony.

8. Haut-parleur efficace de 16 cm; réglage de tonalité continu; échelle de syntonisation à curseur; bouton de volume; boîtier plaqué noyer. **Modèle ICF974-OW.**

Eaton Place Ste-Foy seulement. **79⁹⁹** ch.

Radio-réveil AM-FM Sony

9. Délai-sommeil de 9 minutes; minuterie pour écoute précédant le sommeil réglable jusqu'à 59 min.; sélecteur de l'heure de réveil à affichage numérique; commande de brillance. **Modèle ICF16W.**

69⁹⁹ ch.

LES JOURS À TIMOTHY

Exposition d'antiquités

Gracieusement prêtées par:

- Le Grand Théâtre de Québec
- Le Musée de la Civilisation
- Le Musée du Phonographe à cylindres
- Collection de J.-P. Agnard
- Le Musée du Séminaire de Québec
- Le Service de Police de la ville de Québec

C'est à voir...

Eaton Place Ste-Foy

Dans le cadre de la promotion

LES JOURS À TIMOTHY

Activités en magasin:

- Musique de divertissement
- Le samedi 7 juin
- De 12h à 16h
- Dixie Band
- Eaton Place Ste-Foy
- Honky Tonk
- De 12h à 16h
- Eaton Galeries Chagnon, Lévis
- C'est un rendez-vous!

EATON

VOTRE GARANTIE DE QUALITÉ À JUSTES PRIX

- | | | |
|--|---|---------------------------------------|
| SAINT-FOY
Place Ste-Foy
653-9331 | QUÉBEC
Galeries de la Capitale
627-5811 | LÉVIS
Galeries Chagnon
833-7744 |
|--|---|---------------------------------------|



PRÉSENTE

CIRQUE DU SOLEIL

À QUÉBEC DU 5 AU 20 JUILLET

35 ARTISTES DONT TROIS ACROBATES
DU CIRQUE DE CHINE DANS UN
NUMÉRO À COUPER LE SOUFFLE

La magie continue...

«Le Cirque du Soleil fait chapiteau comble
et émerveille le public de Vancouver.»

Manon Guilbert,
Le Journal de Montréal

«Humour, jeunesse dans un spectacle renouvelé.
Le Cirque du Soleil a conquis Vancouver.»

Louis Tanguay,
Le Soleil, Québec

«Le Cirque du Soleil est un cirque qui s'inscrit
dans l'ère du Vidéo Rock avec des effets spéciaux, des
éclairages recherchés, une musique originale, des
images théâtrales et une distribution internationale.»

Mark Leiren-Young,
The Georgia Straight
Vancouver



NOUVEAU SPECTACLE

***** AU VIEUX-PORT DE QUÉBEC *****

**2 SPECTACLES
PAR JOUR**

14h00 et 20h00

INFORMATION ET RÉSERVATION : 670-9011

(Relâche le lundi)

SIÈGES RÉSERVÉS

Billets en vente maintenant au Palais Montcalm, à la Bibliothèque Gabrielle-Roy, dans les magasins La Baie, au Théâtre du Bois de Coulonge et au Colisée de Québec.

EN COLLABORATION AVEC:



LE SOLEIL

